

## **Note d'information fédérale**

**juin 2004 - n° 149**

### **1 Critérium national**

#### **Mise à jour de la liste des rameurs interdits du Critérium national 2004**

Nous vous informons que suite aux premières régates internationales, les rameuses et rameurs dont les noms suivent ont été retirés de la liste des athlètes ne pouvant participer à aucune épreuve du Critérium national 2004 :

- Olivier Duffet (S Encouragement SN)
- Xavier Durupt (SN Compiègnais)
- Marie Florentin (CNA Rouen)
- Daniel Maisse (Régates Rémoises)
- Ludovic Vincent CSA Marignane)

### **2 Collectif junior**

Suite à la régata internationale junior de Munich, un pré-collectif de rameuses et de rameurs (voir liste ci-jointe) a été constitué pour participer au stage de préparation au Championnat du monde qui se déroulera à Bellecin du 5 au 23 juillet.

Pour la Coupe de la Jeunesse, un pré-collectif de rameuses et rameurs (voir liste ci-jointe) a été déterminé suite au Championnat de France bateaux courts. Les rameuses et les rameurs seront sélectionnés définitivement pour cette épreuve internationale après le Championnat de France bateaux longs.

### **3 Championnat de France senior bateaux longs**

Attention, la date limite d'engagements est fixée au lundi 14 juin 2004 à 14h.

### **4 Championnat de France mer**

Nous vous rappelons que le Championnat de France d'aviron de mer 2004, organisé à la Grande Motte, comportera des épreuves éliminatoires le vendredi après-midi.

Ces épreuves éliminatoires seront organisées pour les seules courses rassemblant plus de 15 engagés. Elles se dérouleront le vendredi 15 octobre à partir de 16h.

### **5 Recensement des licences**

La FFSA établit en fin de saison un état des licences et titres de pratique pour chaque club.

Nous vous rappelons que pour les scolaires, ne peuvent figurer sur cet état que les licences comptabilisées à partir des bordereaux scolaires transmis à la FFSA avant la fin de la saison.

Les cartes découvertes acquises pendant la saison figurent également sur cet état récapitulatif. Ces cartes permettent d'assurer et de recenser vos pratiquants occasionnels.